

<u>Date de convocation :</u>	Le 21 août 2018
<u>Date d'affichage :</u>	Le 21 août 2018
<u>Nombre de conseillers :</u>	
En exercice :	19
Présents :	13
Votants :	16
Quorum :	10

## COMMUNE DE BEAULIEU-LÈS- LOCHES

Département d'Indre-et-Loire

### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 août 2018

#### Compte-rendu du Conseil Municipal

#### DCM-059. CREATION D'UN SERVICE COMMUN AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LOCHES SUD TOURAINE POUR LE RGPD

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Valide la création d'un service commun entre la Communauté de communes Loches Sud Touraine et les communes qui le souhaitent pour assurer la nouvelle mission concernant le règlement général de protection des données (RGPD)
- Décide d'adhérer à ce service commun
- Autorise Mme le Maire à signer tous les documents nécessaires à la poursuite du dossier.

#### DCM-060. MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA RESTAURATION DU GRAND CLOCHER

Délibération annulée

#### DCM-061. AFFERMISSEMENT DES TRANCHES CONDITIONNELLES 4 ET 5 DE LA RESTAURATION DU GRAND CLOCHER

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Affermit les tranches conditionnelles 4 et 5 des travaux du Grand Clocher comme suit :
  - Lot 1 maçonnerie, taille de pierre : Groupement LEFEVRE - BILLON CENTRE  
Montant HT TC4 = 227 923,57 €  
Montant HT TC5 = 128 051,23 €
  - Lot 2 traitement de la pierre, sculpture : Entreprise ROLLAND  
Montant HT TC4 = 29 788,00 €  
Montant HT TC5 = 10 634,85 €
  - Lot 4 couverture, plomb : Entreprise BATTAIS:  
Montant HT TC4 = 5 605,00 €  
Montant HT TC5 = 825,00 €
  - Mission SPS : Entreprise AB COORDINATION :  
Montant HT TC4 & TC5 = 2 814,00 €
  - Maîtrise d'œuvre : M. Arnaud de SAINT-JOUAN :  
4,32 % du montant des travaux
- Autorise Mme le Maire à signer tous les documents nécessaires à la poursuite de ce dossier

#### DCM-062. LOCATION : EXTENSION DE LA GUINGUETTE LES JAVANAISES DE M. BAPTISTE MASSART

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 14 voix pour, 1 voix contre (*Dominique BERTHAULT*) et 1 abstention (*François VERDIER-PINARD*).

- Donne un avis favorable à la location des parcelles cadastrées section AD n° 238, 239, 240, 241 et 242p, pour une superficie d'environ 4 500 m<sup>2</sup> à M. Baptiste Massart
- Fixe le montant du loyer annuel à 500 € Hors Taxes.
- Autorise Mme le Maire à signer tous les documents nécessaires à la poursuite de ce dossier

DCM 2017-063. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOCHES SUD TOURAINE : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 13 voix pour, 1 voix contre (*François VERDIER-PINARD*) et 2 abstentions *Michèle GRATADE, Dominique BERTHAULT*).

- Valide le rapport de la CLECT tels que présenté et annexé à la présente délibération

Le secrétaire de séance :



Philippe MÉREAU  
Adjoint

Affiché le :